

## [Texte]

Encore cette année, le programme Défi sera principalement axé sur les besoins locaux, car nous n'ignorons pas que les emplois d'été se font beaucoup plus rares dans certaines régions. En 1989, par exemple, le taux de chômage des jeunes s'élevait à 17,8 p. 100 à Terre-Neuve, alors qu'il était de 6,7 p. 100 en Ontario. Dans certaines collectivités urbaines il y avait plus d'emplois qu'il y avait de jeunes pouvant les occuper.

La part de financement alloué l'an dernier à la région de Terre-Neuve dans le cadre d'ÉÉET et des AOT, proportionnellement à sa population, était par conséquent la plus importante du pays, ceci pour prendre en compte la capacité de cette région de créer des emplois d'été pour les étudiants du secondaire et du postsecondaire.

Les 11,2 millions de dollars versés à Terre-Neuve en 1990 ne représentent que 5 p. 100 de moins que l'année précédente. En fait, la part de cette province du budget national a augmenté de 1,4 p. 100 par rapport à 1989, en dépit de la diminution de 7,6 p. 100 du taux de chômage des étudiants qui retournent aux études depuis 1986.

Au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve le taux de chômage est constamment élevé chez les jeunes. Pour que les gouvernements puissent s'attaquer au fond du problème de concert avec le secteur privé, des stratégies-jeunesse fédérales-provinciales ont été conçues en 1989.

La stratégie-jeunesse Canada—Nouveau-Brunswick prévoit l'affectation, jusqu'en 1991, de 70 millions de dollars à des projets visant à aider les jeunes à faire la transition du monde des études, ou du chômage, à celui du travail. En 1990-1991, 22 millions de dollars seront affectés à cette initiative.

A unique feature of this collaborative venture between the federal and New Brunswick governments are the access centres, most of which opened for business last fall. These centres provide a comprehensive range of employment, counselling, training programs and services for young people in need of assistance to make a successful transition into the labour market. As of March this year, about 4,100 young people had used the access centres. Of this total, 54% of the clients were drop-outs.

The Canada-Newfoundland Youth Strategy will provide \$56,6 million over five years, with \$9,3 million allocated in 1990-91.

As you can see, Mr. Chairman, the driving principle behind Challenge and our National Stay-in-School Initiative is the same: we must help young people acquire the skills they need to become effective members of Canada's labour force. This objective is supported as well in our labour market programs and services, many of which apply to youth.

For example, as part of the federal government's Labour Force Development Strategy, and following the passage of Bill C-21, co-operative education programs will be more widely available in high schools and universities across

## [Traduction]

Again this year, Challenge will focus on regional needs, because we know that summer jobs are far fewer in some areas than in others. In 1989, for instance, Newfoundland had 17.8% student unemployment, while Ontario's rate was 6.7%. In fact, in some urban centres, there were more jobs than students to fill them.

Newfoundland's per capita share of the national SEED and WOW allocations last year was therefore the largest in the country. A reflection of that region's capacity to create summer employment for secondary and post-secondary students.

In 1990, Newfoundland's \$11.2-million allocation represents only a 5% reduction over last year's. In fact, that province's percentage share of the national budget has increased by 1.4% over 1989 despite the returning student unemployment rate decrease of 7.6 percentage points since 1986.

In the provinces of New Brunswick and Newfoundland, unemployment remains chronically high among young people. To help address this, in 1989, federal-provincial youth strategies were devised. One aspect of the youth strategies is to work with the private sector in tackling the roots of the problem at the local level.

The Canada-New Brunswick youth strategy will provide up to \$70 million until 1991 to assist youth in making the transition from school or unemployment to the workplace. This initiative will receive \$22 million in 1990-91.

Ce qui caractérise la collaboration étroite entre le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick, ce sont les centres Accès dont la plupart sont en exploitation depuis l'automne dernier. Ces centres dispensent une gamme complète de programmes et de services d'emploi, de counselling et de formation, à l'intention des jeunes qui ont besoin d'aide pour accéder au marché du travail. Jusqu'au mois de mars de cette année, près de 4,100 jeunes avaient fait appel aux services des centres Accès. De ce nombre, 54 p. 100 étaient des décrocheurs.

La Stratégie-jeunesse Canada-Terre-Neuve, prévoit, quant à elle, l'affectation de 56,6 millions de dollars, échelonnée sur cinq ans. En 1990-1991, 9,3 millions de dollars ont été alloués pour cette stratégie.

Comme vous le constatez, monsieur le président, le même principe directeur sous-tend le Programme Défi et le Programme national d'incitation à la poursuite des études: nous devons aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'intégrer pleinement à la population active du Canada. Nos programmes et services axés sur le marché du travail, dont bon nombre s'adressent aux jeunes, visent également cet objectif.

Par exemple, dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur de la main d'oeuvre, élaborée par le gouvernement fédéral et à la suite de l'adoption du Projet de loi C-21, les programmes d'enseignement coopératif offerts dans les